

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de M. CASSART-SIMON, Conseillère communale, relative à l'intégration des nouveaux bâtiments des écoles communales « Les Rainettes » (M3), « Les Étangs » (P18) et « De Vijvers » (L18/K3) dans leur voisinage.

M. CASSART-SIMON donne lecture du texte suivant :

M. CASSART-SIMON geeft lezing van de volgende tekst:

Nous savons tous qu'il manque cruellement de places dans l'enseignement et que nous souhaitons que nos enfants apprennent tout en s'épanouissant dans leur environnement scolaire ; nous nous réjouissons tout particulièrement lorsque les pouvoirs publics investissent dans l'enseignement.

Son interpellation se centrera sur l'intégration du groupe scolaire dans son quartier, tant pour le parking, que pour la circulation, le maintien des arbres existants dans leur poumon de verdure, ce qui ne peut qu'être bénéfique aux élèves, ainsi que sur l'information des riverains. La création du groupe scolaire « Les Étangs » a été postérieure à la création du quartier, qui date de 1948 ; il s'y est intégré de manière assez harmonieuse. Dans la situation actuelle, le voisinage souffre aux heures d'entrée et de sortie des classes, Il y a du bruit, mais surtout, des problèmes de stationnement et de mobilité.

Le Parking est le gros problème du quartier pour les habitants, les enseignants et les parents. Les parents ont la désagréable habitude d'utiliser comme parking les trottoirs, ainsi que les entrées de garage privées, de la rue Pierre Longin, de la rue J.B.F. Denys et de l'avenue Romain Rolland, pour déposer et reprendre leurs enfants aux heures d'école, ce qui est absolument désagréable.

Vous prévoyez un nombre d'élèves plus important. On peut penser qu'il y aura, dans ce quartier, encore plus de circulation à ces heures-là, plus de bruits, plus de disputes. L'accès à l'école via l'avenue Marius Renard doit être difficile à gérer vu les trams et la circulation de transit générée par l'entrée et la sortie 15 du Ring, elle passe tant par l'avenue Marius Renard, que par l'avenue Romain Rolland.

A partir de 7h45, la circulation et les coups de klaxon intempestifs envahissent l'environnement ; Le trafic, bien évidemment nécessaire à la desserte de l'école auquel s'ajoutent les véhicules de transit et les camions poubelle mardi et vendredi. La sortie des classes amène tout autant de véhicules.

Le parking est déjà insuffisant dans le quartier. Les riverains ne disposent pas tous d'un garage, les enseignants ont besoin de parquer leur véhicule, les parents viennent conduire et chercher leurs enfants. Il faut bien dire qu'au fil des mois, les restrictions de parking dans d'autres quartiers limitrophes ont occasionné un report du parking des voitures sur ce quartier.

Actuellement, une zone de parking pour les bus scolaires est délimitée avenue Romain Rolland ; elle n'est jamais utilisée par les bus qui préfèrent bloquer le passage devant l'entrée, rue Pierre Longin.

Pouvez-vous me confirmer qu'il n'y aura pas de suppression de places de parking dans ces rues ? Certains riverains avaient pensé à une rue scolaire, coupée à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes, qui semblait une solution intéressante. L'application doit être mesurée, il ne semble pas opportun de bloquer tout un quartier. En plus, une séniorie rue de Neerpede doit toujours pouvoir rester accessible et l'avenue Romain Rolland fait partie du trajet des secours.

Le poumon de verdure qu'est l'îlot de l'école. Les riverains sont particulièrement attachés aux grands arbres qui vivent dans ce petit îlot. L'année est rythmée par la floraison des cerisiers du Japon de la rue Pierre Longin, des arbres de l'avenue Romain Rolland et par l'évolution, notamment, du magnifique tilleul à l'angle Longin/Marius Renard. Vous imaginez l'émotion causée par l'abattage d'arbres et de bosquets ce 14 septembre 2021.

Elle conçoit, avec beaucoup de douleur, qu'il faut bien abattre quelques arbres pour la construction de l'école mais elle ne peut imaginer un seul instant que l'ensemble des arbres sera abattu. Vous me direz que l'on va en replanter mais, combien d'années faudra-t-il pour récupérer des arbres de cette taille ? Elle pense que les habitants ne supporteront pas que l'on abatte d'autres arbres. Les derniers événements climatiques en Wallonie nous ont rappelé l'importance de la nature dans notre vie. Pour rappel, le 5 juin 2021, ce quartier a subi des inondations et ce n'est pas la première fois, en une vingtaine d'années c'est la 5^{ème} fois, que les égouts refoulent dans les caves de plusieurs habitations. Certains ont vu l'angle Romain Rolland /Pierre Longin, transformé en étang en quelques minutes et leur cave inondée par 50 cm d'eau boueuse refoulant des égouts. En ce qui concerne l'information des riverains pour les chantiers de l'école, les riverains n'ont pas vu de panneaux d'enquête publique et auraient souhaité participer à ce projet de grande ampleur qui aura un impact sur leur vie de tous les jours.

Il semblerait que l'enquête publique a eu lieu courant décembre 2018, pendant les fêtes de fin d'année, les riverains disent ne pas avoir vu les panneaux rouges.

Aucune information préalable n'a été communiquée cet été, les riverains ont vu que l'école maternelle se vidait et qu'une affiche technique d'un chantier prévu pour deux ans était posée. Un tout petit encart est paru dans « Anderlecht Contact ». Des arbres ont été abattus le 14 septembre, les clôtures placées.

Un courrier émanant du service « Bâtiments Communaux » se voulant rassurant a été distribué concernant les nuisances éventuelles durant les travaux.

Lors du dimanche sans voiture, le Bourgmestre est passé et des riverains lui ont parlé de leurs inquiétudes. Il a précisé qu'une réunion de quartier présentant le projet se préparait.

Ce mardi 21 septembre, un document anonyme a été distribué dans les boîtes aux lettres reprenant des informations très alarmistes qui ont secoué tout le quartier.

Pour pouvoir vivre sereinement avec ce projet, puis-je vous demander quels sont les plans qui ont été établis ? De quelle manière peut-on réduire leur impact sur la vie des riverains. Également, je souhaite rappeler l'état lamentable de l'avenue Romain Rolland et de ses trottoirs, une artère qui doit subir un sérieux lifting depuis de nombreuses années, sans oublier son égouttage ! La préoccupation principale des habitants est la cohabitation harmonieuse entre l'école et le quartier, avec un respect des arbres existants et le maintien de la végétation, avec un maintien absolu de l'offre existante de parking, avec une gestion des nuisances occasionnées par la circulation de passage.

L'école d'horticulture vient de connaître de sérieux travaux sans nuisance pour le quartier, il serait particulièrement agréable aux riverains qu'il en soit pareil avec l'école communale.

Vous avez écrit aux riverains : « *Ce projet est aussi le vôtre* ». Les riverains souhaitent qu'il soit mené avec bienveillance et respect de leur environnement journalier. Leur quartier est vert et agréable à vivre ; ils souhaitent continuer dans ce sens. Merci de

rassurer les riverains qui ont reçu hier, une invitation à une réunion.

Monsieur le Bourgmestre-Président confirme que l'enquête publique a eu lieu en 2018 et que le permis a été délivré en 2019. A l'époque, il n'y a pas eu d'émotion à ce sujet donc le collège ne s'est pas inquiété de présenter le projet aux riverains. Le Collège a bien pris note de l'émotion générée par le démarrage de ce chantier. Une réunion avec les riverains sera organisée pour présenter le projet et essayer de rassurer sur deux points. D'une part, le projet sera tout à fait vert et l'architecte qui sera présent pourra démontrer, par les plans proposés et des vues en 3D, le caractère tout à fait verdurisé de son projet. Le deuxième argument destiné à rassurer est de se dire qu'il n'y aura pas d'augmentation de capacité. Il faut savoir que, malheureusement, les élèves de cette école vivent dans des préfabriqués depuis fort longtemps ; le but premier du chantier est de donner un toit durable aux élèves, il n'y aura pas d'impact significatif sur le stationnement. Cela dit, il y a déjà dans la situation actuelle des problèmes de stationnement, cette réunion sera l'occasion d'entendre les directions des écoles qui seront également présentes, tout comme l'échevine de la « Mobilité ». Ce sera l'occasion d'entendre les riverains et d'imaginer, parallèlement à ce chantier qui va durer 2 ans, de mettre en place des mesures d'accompagnement qui permettront d'améliorer la situation par rapport au passé, et non de l'empirer. Ce sera aussi l'occasion de présenter le projet de rénovation de la rue Romain Rolland et de discuter de manière proactive, avant que l'enquête publique ne démarre. La réunion aura lieu le 14 octobre.

M. CASSART-SIMON souhaite préciser que les riverains applaudissent une transformation de l'école.